

Règlement Championnat

Règlement de la compétition

Art 1 : chaque équipe doit se présenter au moins 15 minutes avant le match

Art 2 : chaque équipe doit indiquer sur la feuille de match le nom et prénom des joueurs présents

Art 3 : Chaussures propres obligatoires. Crampons interdits.

Art 4 : Les matchs se disputent en deux mi-temps de 20 minutes, avec une pause de 5 minutes entre chaque période.

Art 5 : Calcul des points victoire : 4pts nul : 2pts défaite : 1pts forfait : 0 points

Art 6 : Sont pris en compte pour le classement : les points et le goal-average général.

Art 7 : En cas d'impossibilité de jouer un match, le capitaine d'équipe doit en informer au plus tôt le capitaine adverse et la structure Sportime. Le match pourra être rejoué dans un délai de 2 mois, en accord entre les 2 équipes et la structure Sportime. Passé ce délai, le match sera considéré comme perdu par l'équipe initialement forfait.

Pour plus d'informations se référer au règlement de la fédération Fut 5.

Règles du jeu

Art 1 : Le Fut5® est un sport qui se joue à 5 contre 5 sur des terrains en gazon synthétique dernière génération et homologués par la Ligue Française de 2x2 Jorkyball® et de FUT5®.

Art 2 : Ce sport interdit toute forme de contact. Son jeu, fait d'oppositions et de déplacements, vous entraînera dans l'esprit "Fair Play" du FUT5®.

Art 3 : On considère comme faute tous les contacts, les attaques par derrière, les tacles et tout acte d'anti jeu.

Art 4 : L'idée fondamentale du FUT5® consiste à construire un jeu spectaculaire toujours dans un bon esprit.

Art 5 : L'objectif : marquer plus de buts que votre adversaire dans un temps déterminé.

Art 6 : Le ballon est de taille 4 à rebond maîtrisé, reconnu par la Ligue Française de 2x2 Jorkyball® et de FUT5®.

Art 7 : Le joueur qui se trouve dans un angle du terrain ne peut être attaqué par son adversaire, qui se doit de rester à environ un mètre derrière lui, sans essayer de lui prendre le ballon. Le non respect de cette règle sera automatiquement sanctionné d'un coup franc (le ballon est rendu au gardien adverse). Le joueur possédant le ballon contre la paroi ne peut pas forcer le passage sous peine de faute contre lui.

Engagement

Art 8 : Le jeu commence par une relance du gardien au pied ou à la main.

Les buts

Art 9 : Le but est valable quand le ballon a franchi entièrement la ligne de but.

Art 10 : Chaque fois que le ballon touche les filets latéraux ou plafond, le ballon est remis en jeu par le gardien adverse.

Le Gardien de but

Art 11 : Lorsque le gardien dévie le ballon sur ses propres filets, il garde la possession de la balle.

Art 12 : Le gardien évolue principalement dans la surface. Il ne peut pas prendre le ballon en main hors de cette surface. Il peut en revanche prendre le ballon des mains sur une passe en retrait volontaire de ses équipiers. Le gardien peut également participer librement au jeu en se comportant comme tout autre joueur, hors de sa surface.

Changement de joueurs

Art 13 : Les changements de joueurs devront être demandés à l'arbitre et effectués au prochain arrêt de jeu (quand un gardien a le ballon en main par exemple) pour éviter tout risque de blessure pendant l'ouverture de la porte.

Les fautes et sanctions

Art 14 : Les fautes simples sont sanctionnées par une relance du gardien adverse :

- Tout accrochage aux filets et aux parois
- Faute de main involontaire
- Jeu à terre
- Obstruction
- Poussée dans le dos

Art 15 : Les fautes graves sont sanctionnées par un shoot out (Face à face entre un joueur et le gardien. Départ milieu de terrain)

- Le jeu dangereux
- Les tacles
- La provocation
- L'anti-jeu

- Le jeu brutal
- Le comportement anti-sportif
- Le comportement anti-fair-play

Art 16 : Récidive de faute grave :

- En cas de récidive de faute grave, une exclusion temporaire de 2mn pourra être prononcée par l'arbitre envers le joueur concerné (sans possibilité de remplacement)

Bonne saison à Tous !